

Conseil communal de Lausanne

Initiative :	Motion
Titre :	Créons une halle gourmande à la Riponne !
Initiant-e(-s) :	Anouck Saugy

À l'exemple du «mercado» de San Miguel à Madrid, des halles Paul Bocuse à Lyon ou des Halles centrales à Limoges, de nombreuses villes en Europe et ailleurs ont édifié ou réhabilité des halles gourmandes ces dernières années. Qu'ils soient une attraction touristique ou un lieu de rencontre pour les habitants, ces marchés couverts sont, pour la plupart, devenus de véritables institutions dans leur ville respective. Et si le prochain était à Lausanne ?

Du Mercado do Bolhão à Porto, entièrement rénové récemment, aux marchés scandinaves, l'Europe a vu fleurir ces dernières années de nombreuses halles gourmandes. Ces lieux sont devenus des institutions, à la fois attractions touristiques, points de rencontre pour les habitants et, bien entendu, marchés animés et dynamiques. Composés d'échoppes alimentaires, de bars et de stands de restauration mettant en avant des produits régionaux, ils valorisent la gastronomie locale tout en créant un lieu convivial pour les familles et les amis, toutes générations confondues.

Dans ce contexte, il est pertinent de se demander si Lausanne ne devrait pas, elle aussi, développer un lieu similaire afin de promouvoir la gastronomie et les produits du terroir du Pays de Vaud et de soutenir ses commerçants locaux. Cette réflexion s'inscrit d'ailleurs dans la continuité d'un postulat déposé en 2018 (Postulat de David Raedler et consorts – *Un marché culinaire pour Lausanne*).

À Lausanne, une association à but non lucratif, « La Halle Grenette Lausanne », a pris l'initiative de proposer la création d'une halle gourmande sur la place de la Riponne. Cette démarche citoyenne vise à promouvoir les produits du terroir, à soutenir les commerçants locaux et à offrir aux habitants un lieu moderne et convivial au cœur de la ville ; cette organisation apolitique, dans un souci démocratique, imaginait d'ailleurs initialement que le corps électoral lausannois puisse se prononcer sur cet objet.

Cette halle viendrait compléter et pérenniser le marché en plein air actuel, tout en offrant des conditions de confort et de sécurité optimales pour les visiteurs et les marchands.

Ses principaux bénéfices incluent :

- La valorisation de la gastronomie vaudoise, des producteurs locaux ainsi que des jeunes entreprises et artisans des métiers de bouche ;
- La création d'un lieu de rencontre moderne et animé, en synergie avec l'Espace Grenette des familles, les musées et les activités académiques du Palais de Rumine, la cathédrale et le patrimoine historique de la Cité, renforçant leur attractivité pour les touristes et les visiteurs de tout le canton ;
- Le confort — en particulier les jours de canicule, de fortes pluies ou de frimas — et la sécurité pour toutes et tous grâce à des infrastructures adaptées ;
- Le développement d'activités autour des thèmes de l'alimentation, de la production alimentaire, de la nutrition et de la santé, du gaspillage alimentaire, de la culture et de l'éducation au goût, ainsi que des richesses culinaires de la région ;
- La garantie d'une qualité architecturale et fonctionnelle, en harmonie avec le centre-ville et son histoire.

Conseil communal de Lausanne

Les soussignés, au nom de leur groupe politique respectif, estiment que la concrétisation de cette initiative citoyenne renforcerait l'attractivité de Lausanne, soutiendrait les producteurs, les artisans et les commerçants locaux et revitaliseraient un lieu central de la ville, dans l'esprit des belles halles gourmandes européennes. Ils invitent dès lors la Municipalité à élaborer ce projet en concertation avec des représentants des branches et des milieux intéressés — y compris ceux du tourisme et des produits du terroir du canton — ainsi qu'avec l'association à l'origine du projet, qui s'est intéressée aux différents modèles économiques des halles à succès existantes. Ils invitent enfin la Municipalité à présenter un rapport détaillant les coûts, les bénéfices ainsi que les modalités possibles de mise en œuvre du projet sur la place de la Riponne.

Conclusions :

Concrétiser cette initiative citoyenne et construire une halle gourmande contemporaine et respectueuse de l'environnement sur la place de la Riponne.

Lausanne, le 6 janvier 2026

Signataire(s) :

Anouck Saugy

Valentin Christe

Mathias Paquier

Virginie Cavalli

Vincent Vouillamoz

Ilias Panchard

l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer cette motion :

directement à la Municipalité pour étude et rapport préavis